

CA du 27 novembre 2008

MOTION SNES-SNEP

Les annonces faites par le Ministre de l'Éducation Nationale sur le projet de réforme de la seconde prévue pour la rentrée prochaine soulèvent de nombreuses inquiétudes :

Tout d'abord, la diversité de l'offre de formation ne sera pas accrue mais réduite :

- le passage à 21 heures « d'enseignement général » risque d'inciter les familles à choisir dans le cadre des modules « exploratoires » ou « d'approfondissement » les disciplines qui perdent des heures (Lettres, Maths, SVT, Physique-Chimie...) au détriment des options actuelles (latin, SES, ISI, ISP, PCL...).
- des options vont disparaître (arts plastiques, théâtre, musique, cinéma, LV3...) alors qu'elles permettaient à l'élève de diversifier ses apprentissages et qu'elles contribuaient à son orientation.
- cette diminution horaire va entraîner une diminution des postes d'enseignants, diminution déjà programmée dans le projet de budget 2009. Aussi cette réforme permet-elle de justifier une politique de restriction budgétaire.
- les choix opérés semblent de nature à accroître les inégalités entre les élèves informés et susceptibles d'être conseillés dans leur sphère proche, et ceux pour lesquels ces possibilités n'existent pas.

Par ailleurs, la réforme est menée avec une précipitation inquiétante :

- au stade actuel, aucun des nouveaux programmes n'est décidé, les éditeurs ne peuvent proposer ni même préparer, les manuels scolaires. Les crédits nécessaires au renouvellement de ces manuels sont-ils prévus ? Comment croire que les contenus à enseigner puissent être élaborés sérieusement, et opérationnels en septembre prochain ?
- de même, comment informer maintenant les élèves de 3ème sur les choix qu'ils doivent faire alors que la version finale de la réforme de la 2nde est loin d'être fixée et que le cycle terminal lui-même n'est pas défini du tout ? Rappelons que c'est en novembre que les brochures de l'ONISEP sont distribuées aux collégiens de troisième.

Enfin, avec la semestrialisation annoncée, la réforme va engendrer de nombreuses difficultés et va peser lourdement sur les équipes administratives : comment prévoir les moyens nécessaires à la DHG ? Comment organiser les services des enseignants et les emplois du temps qui seront *de facto* redéfinis après la « semaine de bilan » ? Selon quels critères se fera réellement l'inscription dans ces modules ? Loin de la liberté de choix tant annoncée, les élèves seront « incités » localement à choisir un « module exploratoire » ou « d'approfondissement » pour remplir les modules où il y aura des places.

Imposer une réforme sans réelle concertation et de manière précipitée pose de trop nombreux problèmes alors qu'elle ne résout pas ceux du lycée d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, les représentants du personnels élus au Conseil d'Administration sur la liste SNES-SNEP demandent le report à la rentrée 2010 d'une réforme de la classe de seconde. Ils demandent l'ouverture d'une véritable négociation avec tous les acteurs de la communauté éducative pour transformer le lycée et améliorer la réussite de tous les élèves.